

Pôle attractivité et urbanisme durable
Direction urbanisme et foncier
Rapporteur : Ralph LEJAMTEL

CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N°DEL2023_321
SÉANCE DU 8 NOVEMBRE 2023

32 - ACQUISITION D'UN ESPACE VERT AUPRÈS DE LA SCI AVENTURIER RUE DE LA BUCAILLE ET RUE DE LA POLLE COMMUNE DÉLÉGUÉE DE CHERBOURG-OCTEVILLE

La SCI AVENTURIER a pour projet la construction d'un immeuble de logements à l'angle de la rue de la Bucaille et de la rue de la Polle, sur la parcelle figurant au cadastre sous les références BE 878.

La ville a fait part de son souhait de conserver un espace ouvert à l'angle des rues de la Polle et de la Bucaille, et le règlement du plan local d'urbanisme impose une implantation du bâtiment à l'alignement dans ce secteur.

De ce fait, il a été proposé à la SCI AVENTURIER que la commune acquière l'espace vert clôturé d'environ 85 m², au prix de dix euros le mètre carré (10 €/m²), proposition basée sur la valeur vénale fixée par le pôle d'évaluation domaniale de la direction immobilière de l'Etat. La division foncière nécessaire pour détacher de la parcelle susvisée la partie devant revenir à la commune serait commandée par la SCI AVENTURIER et les frais y relatifs seraient intégralement à sa charge.

L'acquisition foncière interviendrait une fois que le terrain aura été mis à nu et nivelé (muret, clôture, portillon supprimés et statue déplacée).

Le conseil municipal est invité à :

- accepter l'acquisition auprès de la SCI AVENTURIER d'une partie d'environ 85 m² de la parcelle BE 878, sise à Cherbourg-en-Cotentin (50100), à l'angle de la rue de la Polle et de la rue de la Bucaille, moyennant la somme de dix euros le mètre carré (10 €/m²) ;
- autoriser Monsieur le Maire, avec faculté de subdéléguer au représentant dûment habilité, à signer l'acte authentique et ses annexes, ainsi que tout avant-contrat y relatif, à recevoir par le notaire de la partie venderesse ;
- dire que la dépense sera inscrite au budget principal, ligne de crédit 40193 pour l'acquisition et les frais d'acte notarié.

Vu l'avis favorable de la commission n°3 et après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte.

Heure de vote : 19h22		Nombre de votants : 55	
Pour : 55	Contre : 0	Abstention : 0	NPPV : 0

Le Président de Séance,
Benoit ARRIVE

Le Secrétaire de Séance,
Sylvie LAINÉ

Ville de Cherbourg-en-Cotentin
Département de la Manche
Conseil municipal du 8 novembre 2023

Mentions prescrites par circulaire de M. le Préfet de la Manche le 3/6/1885 :

Nombre de Conseillers en exercice : 55 – Présents à la séance : 46

Date de la convocation et de son affichage : 26 octobre 2023

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin

L'An Deux Mille Vingt-Trois, le huit novembre à 17h00, le conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin, dûment convoqué en date du 26 octobre 2023 par M. ARRIVÉ, Maire, s'est réuni à la mairie de Cherbourg-en-Cotentin.

PRÉSENTS

AMBROIS Anne - AMIOT Florence - ARRIVÉ Benoit - BERHAULT Bernard - BERNARD Christian (mandataire LE POITTEVIN Lydie à son départ 19h32) - BRANTONNE Pascal - BROQUAIRE Guy - CATHERINE Arnaud - COUPÉ Stéphanie (mandataire BERHAULT Bernard jusqu'à son arrivée 19h05) - FRANÇOISE Bruno - GENTILE Catherine - GRUNEWALD Martine - HAMEL Estelle - HAMON-BARBÉ Françoise - HÉBERT Karine - HÉRY Sophie - HULIN Bertrand - ISOIRD Valérie (mandataire GENTILE Catherine jusqu'à son arrivée 19h47) - JOZEAU-MARIGNÉ Muriel - LAGALLARDE Quentin - LAINÉ Sylvie - LE POITTEVIN Lydie - LEFAIX-VÉRON Odile - LEFRANC Bertrand - LEJAMTEL Ralph - LEJEUNE Pierre-François - LEMOIGNE Sophie - LEPOITTEVIN Gilbert - LEQUILBEC Frédéric - MAGHE Jean-Michel - MARGUERITTE Camille - MARGUERITTE David (mandataire SAGET Eddy à son départ 20h02) - MARTIN Patrice - MORIN Daniel - PECORARO Yvonne - PERRIER Didier - PLAINEAU Nadège - RONSIN Chantal - SAGET Eddy - SIMONIN Philippe - SOURISSE Claudine - TARIN Sandrine - TAVARD Agnès - VARENNE Valérie - VASSAL Emmanuel - VIVIER Nicolas

ABSENTS EXCUSÉS

BOUSSELMAME Noureddine a donné procuration à LEFRANC Bertrand
DUVAL Karine a donné procuration à AMBROIS Anne
FAGNEN Sébastien a donné procuration à PLAINEAU Nadège
HÉBERT Dominique a donné procuration à LEPOITTEVIN Gilbert
HUREL Karine a donné procuration à VARENNE Valérie
LELONG Gilles a donné procuration à SOURISSE Claudine
MORIN Lucie a donné procuration à SIMONIN Philippe
PIC Anna a donné procuration à ARRIVÉ Benoit
ROUELLÉ Maurice a donné procuration à MORIN Daniel

Madame LAINÉ Sylvie conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Caen, sis 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086, 14050 – CAEN CEDEX 4 ou par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification

Envoyé en préfecture le 13/11/2023

Reçu en préfecture le 13/11/2023

Publié le 13/11/2023

ID : 050-200056844-20231110-DEL2023_321-DE



**ACQUISITION FONCIERE AUPRES DE LA SCI AVENTURIER
RUE DE LA POLLE – RUE DE LA BUCAILLE
COMMUNE DÉLÉGUÉE DE CHERBOURG-OCTEVILLE**

